



Balta Lelija

22. Mars 2025

MÉDITATIONS POUR LE CARÊME

«Prêts à proclamer l'Évangile»

Avant d'entrer dans le vif du sujet, rappelons brièvement les méditations de Carême : l'esprit de discernement (*discretio*) nous pousse à nous engager consciemment dans le combat spirituel. Ceux qui suivent le Christ connaissent bien ce combat. Cependant, il y a deux circonstances particulières que nous devons toujours garder à l'esprit afin de ne pas « combattre comme quelqu'un qui frappe l'air » (cf. 1 Co 9,26) :

1. L'ennemi n'attaque pas seulement de l'extérieur de l'Église, mais aussi de l'intérieur, et il a de vastes zones d'influence.
2. Il a pénétré jusqu'à la hiérarchie et, depuis le sommet, il essaie d'imposer son cours pernicieux à toute l'Église.

Dans cet esprit, continuons à écouter les instructions de saint Paul pour nous préparer au combat :

« Tenez bon, ayant autour des reins le ceinturon de la vérité, portant la cuirasse de la justice, les pieds chaussés de l'ardeur à annoncer l'Évangile de la paix et ne quittant jamais le bouclier de la foi, qui vous permettra d'éteindre toutes les flèches enflammées du Mauvais. » (Ep 6, 14-16).

Dans la méditation d'hier, nous avons déjà parlé de l'importance d'être ceint de la vérité comme condition préalable pour mener à bien le combat qui nous a été confié. Nous avons ensuite évoqué la « *cuirasse de la justice* ».

La justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, à être attentif aux cas où la dignité d'une personne est menacée par l'injustice et, dans la mesure de nos possibilités, à garantir ses droits. Cela s'applique aussi bien au niveau personnel que dans la société en général. Le Seigneur nous a donné un conseil inégalable pour pratiquer la vraie justice : « *Donc, tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le pour eux, vous aussi : voilà ce que disent la Loi et les Prophètes.* » (Mt 7,12).

Si nous prenons cela à cœur comme une « règle d'or » et que nous essayons de la mettre en pratique, alors nous nous formerons à la justice et elle nous entourera comme un mur protecteur, parce que la vraie justice vient de Dieu, qui est la justice elle-même.

Les deux éléments de l'armure spirituelle que nous avons vus jusqu'à présent - se ceindre de la vérité et se revêtir de la cuirasse de la justice - peuvent être considérés davantage comme des mesures de protection, bien qu'ils servent non seulement à nous défendre, mais aussi à affaiblir les attaques démoniaques. L'arme suivante, dont parle saint Paul, est décisive pour l'attaque et, en l'utilisant, on peut intervenir de manière dévastatrice dans le domaine du mal.

"Les pieds chaussés de l'ardeur à annoncer l'Évangile de la paix"

Rien ne peut faire plus de mal aux forces du mal que d'arracher leur proie, et c'est précisément ce que fait notre Seigneur. La conversion d'une personne des ténèbres à la lumière et de l'indifférence au zèle pour le Christ est le pire scénario pour le royaume des ténèbres. C'est pourquoi les démons font tout ce qui est en leur pouvoir pour l'empêcher.

Dans ce contexte, nous devons à nouveau constater douloureusement la réalité actuelle de l'Église. Si l'on prétend que toutes les religions sont des chemins vers Dieu, comme le suggèrent la déclaration d'Abou Dhabi et les déclarations du chef de l'Église de Singapour, nous sommes confrontés au pire scénario pour la mission d'évangélisation de l'Église. Il s'agit d'une perversion concrète du commandement du Christ à ses disciples et, en fin de compte, seuls les esprits qui craignent la proclamation véridique et complète de l'Évangile peuvent être à l'origine de cette perversion.

Dans ce contexte, on comprend aussi pourquoi nous devons nous distancer avec force de telles erreurs. Comment puis-je annoncer l'Évangile si, en même temps, je ne suis pas convaincu de l'unicité et de la singularité du Fils de Dieu dans l'histoire du salut ? Qu'est-ce que j'entends alors dire aux gens au sujet de Jésus ? Il manque l'élément décisif, le cœur du message est effacé, l'Esprit est éteint, l'erreur est servie, Jésus-Christ est nié et les gens sont trompés.

Peut-être certains comprendront-ils maintenant pourquoi j'insiste sur le fait que nous sommes confrontés à une situation particulière dans l'Église, que je considère comme un « état d'urgence ». Autrefois, les missionnaires étaient généralement soutenus et envoyés par les autorités ecclésiastiques pour porter le message de l'Évangile dans le monde entier, dans des conditions extrêmement difficiles et douloureuses.

Mais aujourd'hui, s'ils veulent rester fidèles à l'Évangile et continuer à proclamer le Nom de Jésus, ils se trouvent en contradiction avec la ligne de l'autorité ecclésiastique actuelle, et ce à des moments décisifs. Quelle situation paradoxale !

Dans ce contexte, on pense aux apôtres, à qui les autorités religieuses de l'époque voulaient interdire de proclamer le nom de Jésus. Cependant, les apôtres n'étaient pas obligés d'obéir à de tels ordres. Ils ont obéi à Dieu plutôt qu'aux hommes (Actes 5:29). Quiconque a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre se rendra compte que nous sommes arrivés à une situation similaire. Une telle erreur ne peut être tolérée, même dans sa plus petite expression. Malgré cette situation paradoxale, l'Évangile doit continuer à être proclamé dans l'obéissance à la parole de Jésus et au Magistère permanent de l'Église. Personne ne peut se soumettre à l'exigence de relativiser le message, même au prix de sa profession ou de sa vie. Cela vaut pour tous les catholiques, y compris ceux qui ont un ministère dans l'Église et qui ont été appelés d'une manière particulière à proclamer l'Évangile.

Si les responsables actuels de l'Eglise n'annoncent plus l'Evangile de manière authentique - et c'est la réalité - alors Dieu aura recours à d'autres moyens, car l'Evangile n'appartient à personne d'autre qu'à Dieu lui-même.